

## NOTE SUR LA MENTALITÉ RELIGIEUSE DANS LA RÉGION DE RABAT ET DE SALÉ

---

Rabat et surtout Salé ont la réputation de deux villes saintes, de deux sanctuaires de l'Islam, et il est certain qu'en apparence, du moins, cette réputation n'est pas usurpée : le nombre d'édifices consacrés au culte, la quantité de saints enterrés de part et d'autre de l'embouchure du Boû Regrag, enfin, le fait que, naguère encore, les chrétiens ne pouvaient se rendre à Salé sans courir au-devant de graves avanies, sont là pour en témoigner.

Mais, si l'on veut bien se livrer à une observation plus attentive des faits, on remarquera que la pure doctrine de l'Islam n'a pas été pénétrée par l'immense majorité des habitants de la région qui nous occupe : ils sont fanatiques plutôt que croyants, haineux envers le non musulman plutôt que religieux.

Le trop grand nombre de confréries, le caractère étroit et formaliste, sinon barbare, des pratiques qu'elles imposent à leur *fouqarâ*<sup>1</sup> voilent et déforment, à leurs yeux, la religion même à laquelle elles se substituent.

Quelle est donc la conception de la foi musulmane dans les deux villes saintes et dans leurs environs ?

Si nous considérons la grande masse du peuple illettré,

1. Le mot *feqîr*, pluriel *fouqarâ* (que l'on prononce *fouqra*) est employé au Maroc de préférence à *khaouny*, pl. *khouân*, plus usité en Algérie. De même, on désigne la confrérie sous le nom de *tâïfa*, pl. *louâïf*, le mot *ṭarîqa* n'étant pas compris de la masse.

la réponse est aisée : ces gens ignorent et la lettre et l'esprit de leur religion. Pour eux, Dieu est un être lointain, tout-puissant et inaccessible, animé, d'ailleurs, de toutes les passions humaines et capable de nous faire beaucoup de bien, ou beaucoup de mal, sans que nous ayions même le droit de nous demander pourquoi.

Fort heureusement, cette puissance redoutable n'est ni sourde, ni insensible aux bons procédés. On peut s'adresser à elle, se concilier ses bonnes grâces et prendre, en quelque sorte, des gages pour l'avenir, par mille procédés divers ; l'essentiel est de trouver le bon.

N'y a-t-il pas à Rabat et surtout à Salé, des quantités de saints, les uns enterrés mais toujours présents, les autres encore revêtus de leur enveloppe charnelle et qui ont tous leur spécialité, leur influence particulière auprès du Seigneur ? N'y a-t-il pas des sorciers et des devins qui savent prévenir, par des talismans appropriés, les dangers qui nous menacent ? N'y a-t-il pas des centaines de sanctuaires où on peut prier aveuglément ? N'y a-t-il pas toutes sortes de formules mystérieuses dont la plus simple est la شهادة (profession de foi), qui nous rapprochent de Dieu, qui lui sont agréables et qu'il nous a lui-même indiquées, par l'intermédiaire des saints, sans nous les expliquer ? Enfin n'y a-t-il pas une grande variété de confréries qui sont toutes des « voies » vers le Paradis et ne peut-on, au prix de beaucoup d'efforts et de beaucoup de temps suivre ces voies ?

Tout cela est, fort heureusement, pour le pauvre ignare qui redoute le feu éternel. Il pourra donc se passer toutes ses fantaisies, se livrer à tous les actes qui n'auront pas pour effet direct de l'envoyer en prison, pourvu qu'il sache effacer ensuite, dans l'esprit du Seigneur, la mauvaise impression que certains de ces actes pourraient y laisser. Le *hamdoûchy*, par exemple, est tranquille, car il sait que,

s'il se fait bien saigner le crâne à coups de hache ou de massue, Dieu se montrera particulièrement indulgent pour lui!

Tout occupés à gagner péniblement leur vie, végétant dans un milieu de pauvres gens sans instruction, l'ouvrier, le journalier, le petit artisan, l'homme de rien, ne peuvent haïr le chrétien, malgré toutes les légendes qu'ils entendent répéter à son sujet<sup>1</sup>. Pour eux, en effet, il n'y a guère que trois catégories de chrétiens, toutes également indispensables : le *tidjer* ou négociant, le *loubib* ou médecin et le *gonçou* ou consul.

Le premier représente, à leurs yeux, l'homme cousu d'or qui nourrit beaucoup de monde et avec qui l'on gagne bien sa vie.

Le second est une sorte de sorcier qui emploie les génies à son service et sait guérir les maladies, même lorsqu'elles ne se manifestent par aucun accident apparent.

Quant au consul, c'est l'homme qui sait, au besoin, faire trembler le Makhzen et mettre un frein aux abus de pouvoir de ses agents.

Il faut donc ménager le chrétien, car si l'on a besoin des saints et de la religion en vue de la vie future, on a trop souvent besoin du chrétien en vue de la vie présente.

Étant donnés ces sentiments, on s'explique que les hommes de peu entrent volontiers au service des Européens et qu'ils voient même, sans aucune répugnance, leurs femmes employées chez des chrétiens soit au ménage, soit comme bonnes d'enfants<sup>2</sup>.

1. On en trouvera quelques exemples dans Narcisse Cotte, *Le Maroc contemporain*. Paris, 1860.

2. A Tanger et dans toutes les villes de la côte, un grand nombre d'Européens sont servis par des femmes de ménage musulmanes. Ce fait mérite d'attirer l'attention car, s'il est général au Maroc, il est exceptionnel en Algérie où les indigènes verraient d'un très mauvais œil leurs femmes servir des chrétiens. Il semblerait donc indiquer

Considérons maintenant le lettré que l'on décore des noms de *feqîh*, de savant, de jurisconsulte. Il sait par cœur tout ou partie du Qorân, quelquefois s'il est remarquablement doué, il peut réciter aussi la *Adjarroumya* et quelque traité de droit, la *Toḥṣā* d'Ibn 'Acem, par exemple. Enfin, des sujets très brillants et peu nombreux ont lu le *Rouḍ El-Qartas* ou le *Kitâb El-Istiqṣâ*, plus quelque traité d'astronomie, l'*Alfya* d'Ibn Mâlek, quelque *Diouân*, l'œuvre de *Sîdî El-Bokhâry*, etc., etc. Le *feqîh* connaît donc, en général, la lettre de sa religion mais il n'en a point pénétré l'esprit. Comment en eût-il trouvé le temps matériel, tout occupé qu'il était à meubler sa mémoire, à faire ses ablutions et ses cinq prières ?

Sa conception de la religion est donc, à peu de chose près, la même que celle de l'ignorant que nous considérons plus haut. Elle est seulement plus étroite et plus formaliste. Le *feqîh* est un bigot : selon le terme qu'il emploie lui-même il « *craint Dieu* » et il « *le révère en secret et ouvertement* ».

Il partage, d'ailleurs, en entier, les croyances de son coreligionnaire moins éclairé, en ce qui concerne les saints et les devins, mais il est presque dispensé d'avoir recours à eux puisqu'il s'est déjà rapproché du Seigneur en apprenant sa parole bénie et en observant sa religion strictement tous les jours ! En tant que *Jeqîr* d'une confrérie, il s'abstient des exercices sanglants et brutaux par lesquels le vulgum pecus rachète ses fautes car lui pourra racheter les siennes en récitant le *dhikr* autant de fois qu'il est prescrit, en lisant un *ḥizb* après la *ḥaḍra* ou en obtenant des extases par l'effet du jeûne, s'il est très pieux<sup>1</sup>.

que certains milieux marocains seraient plus disposés à se rapprocher des Européens, plus enclins à l'assimilation, que les éléments similaires d'Algérie.

1. On trouvera des détails sur les pratiques de certaines confréries, qui prennent « une importance prédominante, aux dépens de la doc-

Imbu qu'il est de son immense supériorité (car son salut est déjà presque assuré) il se renferme dans un formalisme étroit, un respect scrupuleux et ponctuel des pratiques extérieures du culte qui divisent également son temps et le dispensent de la réflexion. Ce sentiment de sa supériorité le porte naturellement à mépriser tous ceux qui n'ont point, à son exemple, commencé à assurer leur salut !

Mais ce n'est pas tout, il y a encore beaucoup d'actes et de formules qui sont agréables à Dieu et qu'on a mille occasions d'accomplir ou de prononcer ! Là-dessus, le *feqîh* est excessivement fort, doué d'un remarquable esprit d'à-propos :

C'est ainsi que s'il voit un Qorân placé, par mégarde, sous une pile de livres, il se hâtera de l'en retirer pour le mettre par-dessus la pile et fera remarquer à son propriétaire qu'il a commis un sacrilège en mettant un ouvrage profane par-dessus le « livre sublime ».

Passe-t-il au marché et entend-il un *deltâl* vendre à l'encan quelque recueil de prières, il se rue aussitôt sur le crieur avec un zèle que Dieu ne manquera point de remarquer et il emmène le misérable en prison « car on ne peut vendre à la criée, parmi les jurons et les souillures du marché, les œuvres qui contiennent des paroles révélées ! »

Que de précautions quand la nécessité pousse le *feqîh* à se séparer d'un de ses livres ! Il s'assure auparavant que l'acquéreur n'est pas le simple intermédiaire « d'un de ces chiens de chrétiens — que Dieu les recouvre tous de sa malédiction ! — N'ont-ils pas, en effet, l'impudence de vouloir s'approprier la science musulmane, non contents de chercher à répandre la leur que Dieu réproûve ! »

trine purement religieuse » dans Le Chatelier, *Les Confréries musulmanes du Hedjaz*, Paris, 1887. Consulter également L. Rinn, *Marabouts et Khouan*, 1884, Depont et Coppolani, *Les Confréries religieuses musulmanes*, Alger, 1897, etc.

S'il s'agit d'un *Qorân*, d'un *Dalâil et-kheïrât* ou autre ouvrage similaire, notre feqîh ne le mettra entre les mains de l'acquéreur que s'il affirme avoir fait ses ablutions. Encore devra-t-il s'abstenir de toute tentative de marchandage qui offenserait l'œuvre divine et provoquerait, chez le vendeur, une indignation d'autant plus vive que le bénéfice espéré serait plus menacé d'amointrissement !

Pendant notre séjour à Rabat nous avons eu l'occasion d'acquérir un exemplaire du petit Dictionnaire français-arabe de Belot (Beyrouth, 1892). Oublié à Rabat par un Syrien qui y était passé quelque temps avant, ce malheureux ouvrage est tombé entre les mains d'un feqîh de Salé. L'indignation du savant personnage, en voyant fraterniser sur les mêmes pages des mots arabes et des mots '*adjamy*', apparaît par des signes manifestes : sur la couverture, une large blessure est ouverte au couteau et, sur la tranche des feuillets, une main maladroite a tracé les mots : *الله ينعلك* — Que Dieu te maudisse !

Un relieur indigène de Rabat reçut un jour un certain nombre de manuscrits arabes à relier. Se doutant que le possesseur des manuscrits était chrétien<sup>2</sup>, il craignit, en exécutant la commande, de commettre un acte peu agréable à Dieu. N'osant, d'autre part, opposer une fin de non recevoir, il s'en fût chez le qâdy et le consulta sur ce qu'il devait

1. La plupart des Marocains qui se font gloire de ne point fréquenter les Européens affectent de ne faire aucune distinction entre les différentes langues européennes. Aussi tout langage autre que l'arabe est-il qualifié de '*adjamy*', on entend dire souvent *يدري بلان*

*بالعجمي* un tel parle la langue '*adjamy*'.

2. Il s'agissait de M. L..., vice-consul de France à Rabat, arabisant distingué qui a su réunir, dans sa bibliothèque, des manuscrits du plus haut intérêt. Ce n'est pas là un mince mérite, car il est très difficile aux chrétiens de se procurer des ouvrages arabes dans un milieu aussi méfiant.

faire. Le magistrat lui interdit, purement et simplement, de relier les ouvrages en question, et le bon relieur fut tout heureux de pouvoir se retrancher derrière cette défense.

Mais le propriétaire des manuscrits, peu satisfait, alla soumettre le cas au qâïd. Il reçut, peu de temps après, un mot du qâïd expliquant que cette affaire ne pouvait avoir de suite, le relieur ayant agi en vertu d'instructions du qâdy : une lettre de ce magistrat était, d'ailleurs, jointe à celle du qâïd et elle disait en substance, que les chrétiens n'ont pas le droit de détenir d'ouvrages des auteurs musulmans et, qu'a fortiori, il est interdit au relieur de relier ces ouvrages pour le compte d'un chrétien !

Cette sorte d'ostracisme, dont nous sommes frappés par le monde des lettrés se montre de la façon la plus curieuse, parce que moins apparente, dans les relations officielles écrites entre autorités marocaines et chrétiennes. Les premières savent qu'on ne peut se départir, vis-à-vis des secondes, d'une politesse et d'une courtoisie indispensables pour maintenir les bonnes relations et éviter des ennuis. Elles ont donc forgé ingénieusement des formules parfaitement polies, en apparence, mais où ne figure point le mot « salut » qui évoque l'idée des félicités éternelles réservées aux seuls musulmans. Ce sera, par exemple, la formule d'entrée en matière suivante :

الحمد لله المحب العاقل المعتبر فنصل دولة البرنيس ببلد كذا  
بعد السؤال عنك محبة ان تكون بخير على الدوام نعلمك

que l'on peut traduire :

« Louange à Dieu !

« A l'ami, au sage, à l'estimé consul du gouvernement des Français de telle ville.

« Après nous être informé de vous, désirant vous savoir toujours en bonne santé, nous vous faisons connaître... etc., etc. »

Quant à la formule finale, elle revêt la forme ci-dessous :

وبه الاعلام والختام في سنة

c'est-à-dire : « Telle est la chose dont nous vous informons.

« Clos le..... an..... »

Il serait facile de multiplier les exemples de ce genre, mais ceux que nous avons donnés nous paraissent suffisants pour mettre en lumière l'état d'esprit du feqîh ordinaire, soit dans sa conception de la religion musulmane, soit dans ses rapports avec les Européens.

Toutefois, nous devons à la vérité d'ajouter que si le feqîh se trouve avoir impérieusement besoin de l'Européen, il oublie, comme par enchantement, ses haines et son mépris, sait se montrer poli, cordial, obséquieux même, et trouver des expressions empreintes d'un profond accent de sincérité, telles que : *بَارَكَ اللهُ بِكَ* (que Dieu te bénisse infiniment !) etc., etc.

En ce qui concerne les grands négociants maures, ils sont, avant tout, amis de la tranquillité, du confort et des plaisirs. Ils habitent des maisons luxueuses, à l'intérieur, d'aspect plus que modeste, à l'extérieur, pour ne point tenter l'avidité du Makhzen. Beaucoup d'entre eux s'assurent, à ce point de vue, une sécurité presque complète, en obtenant la protection d'une puissance européenne ; ils aiment la musique, les chansons profanes, et plus occupés du temporel que du spirituel, ils ne se conforment, souvent, aux prescriptions religieuses que par respect humain ou par une sorte de superstition, de vague crainte de l'au delà.

Curieux de choses européennes<sup>1</sup>, ils accablent le chrétien

1. Un des principaux commerçants musulmans de Rabat a orné son salon de la manière suivante : tout le long des murs, en guise de

de questions sur son pays si aucun musulman n'assiste à l'entretien, pour se renfermer dans un mutisme méfiant dès que paraît un de leurs coreligionnaires.

Entre amis, ils se réunissent à toute occasion en *ليلة* (soirée) : Un orchestre se fait entendre, des chants d'amour sont récités, des danseurs et danseuses s'exhibent avec des gestes lascifs, le genièvre, le cognac ou le champagne font leur apparition après le thé et les gâteaux et, souvent, la fête dégénère en orgie. C'est ainsi que, dans un cercle intime, les passions les plus honteuses se donnent parfois libre cours, sous l'influence de l'alcool : nos médecins pourraient fournir d'intéressantes observations sur les vices des Maures de la côte.

A Rabat, en plein mois de ramadan, trois jeunes indigènes des meilleures familles furent arrêtés une nuit, fort tard, par les mokhaznis du qâid : ils étaient fortement pris de boisson au sortir d'une de ces fêtes intimes et venaient de provoquer, par leur tapage, un gros scandale dans la rue. Cette infraction aux règles de l'Islam prenait un caractère de gravité particulière, étant donnée l'époque de l'année où elle se produisait. Elle souleva une vive indignation dans les milieux bien pensants, aussi l'arrestation fut-elle maintenue par le qâid, peu soucieux de braver l'opinion publique. Il fallut l'intervention du représentant de la France à Rabat, intervention sollicitée par les parents des délinquants, pour obtenir leur mise en liberté.

Nous citerons un autre fait caractéristique parce qu'il montre bien que nombre de musulmans de la classe bourgeoise sont plus superstitieux que religieux, qu'ils cherchent

soubassement, de grandes glaces dans leurs cadres dorés : sur des consoles et sur des étagères, une trentaine de pendules de tous modèles ; sur un dressoir, une série de globes de cristal garnis de fleurs artificielles, etc. Si bien qu'en entrant on se croirait dans quelque bazar.

surtout à sauver les apparences et croient pouvoir traiter Dieu un peu comme certains de leurs clients trop naïfs.

A bord du vapeur qui nous conduisait à Rabat se trouvait un des principaux commerçants indigènes de cette place, protégé français, rentrant d'un voyage à Marseille. Très vieux et ayant accompli deux fois le pèlerinage à la Mecque, cet homme paraissait fort pieux et fort scrupuleux en matière religieuse.

Or le mois de ramadan nous surprit, pendant que le mauvais temps nous obligeait à croiser devant Al-'Arâich, et le vieillard de se désoler parce que personne, à bord, ne pouvait lui faire la *harira* (soupe épaisse) du mor'reb, si savoureuse après quatorze heures de jeûne ! Le soir du premier jour de carême, il pria un feqîh qui l'accompagnait de venir le réveiller à trois heures et demie du matin pour

prendre le dernier repas de la nuit (سحور). Le malheur voulut que le feqîh ne se réveillât, le lendemain, qu'à cinq heures et demie. Il vint, tout honteux, trouver le vieillard en lui disant qu'il était trop tard pour manger. Mais le vieux ne l'entendait pas ainsi et, se levant : « Après tout, dit-il, moi je ferme ce hublot, je tire ce rideau et je déclare qu'il est trois heures et demie, mangeons ! »

Il est de très bon ton, quand on se trouve bien seul avec un chrétien, de lui faire des plaintes amères contre le Makhzen et l'administration marocaine et de souhaiter que des réformes soient promptement apportées à cet état de choses. Il existe même un parti plus clairvoyant que la masse, et qui désire en effet ces réformes. Un petit commerçant maure, intelligent et beau causeur, nous disait, dans cet ordre d'idées :

« Tout est désordre au Maroc ; ce pays est comparable à une femme qui ne serait point en puissance de mari, il lui faut un mari. »

Mais de tels sentiments, ainsi exprimés, sont peu sincères chez les citadins qui, en somme, n'ont point trop à souffrir de l'état de choses au Maroc<sup>1</sup>. On les retrouve plus vrais chez certaines populations rurales dont le sort est beaucoup plus triste. Comment les tribus paisibles du *Blad El-Makhzen*, mises en coupe réglée par le gouvernement marocain, ne seraient-elles pas lassées de subir un régime intolérable? Nombreux sont, dans ce milieu, les individus qui appellent, de leurs vœux, l'intervention et l'appui de l'Europe et les demandes de protection, faites par les pauvres laboureurs, affluent en quantité considérable. Aussi le Makhzen voudrait-il réduire encore la faculté d'accorder la protection, déjà si restreinte.

Il n'est pas jusqu'aux farouches Za'er et Zemmoûr, toujours insoumis, qui ne conçoivent l'utilité des bonnes relations avec les « Nçâra ». Si certains aventuriers de ces tribus ne voient, en la personne de l'Européen, qu'une proie rare, susceptible de rapporter une grosse rançon, combien d'autres ont recours au chrétien pour obtenir des avantages auxquels ils ne sauraient prétendre sans lui!

Les relations entre la ville de Rabat et la turbulente tribu des Za'er sont devenues si mauvaises que tout Za'ery de quelque importance qui ose s'aventurer à Rabat est presque sûr d'être arrêté et jeté en prison. Il est cependant impossible aux Za'er de se passer de Rabat qui est le débouché naturel de leurs productions, le marché où ils peuvent s'approvisionner en sucre, étoffes, semences, etc., etc.

Aussi, un certain nombre d'entre eux se sont-ils arrangés pour avoir un *كاسي* (protecteur)<sup>2</sup> dans la ville et, à cet

1. Leurs charges vis-à-vis du makhzen sont, en effet, beaucoup moins lourdes que celles qui grèvent les campagnards et ils jouissent en ville d'une sécurité et d'un bien-être plus grands.

2. Le mot *كاسي* (pour *كاسيس*) de la racine *كسى*, f. *يكسى* vêtir,

effet, ils se sont adressés, non à leurs coreligionnaires, dont la bonne foi est souvent douteuse, mais bien à des commerçants européens. Ils ont procédé absolument comme ils ont coutume de le faire entre eux : deux ou plusieurs hommes sont entrés en ville, en cachette, conduisant un mouton qu'ils sont allés égorger sur le seuil de la maison d'un commerçant français<sup>1</sup>, lui offrant ainsi une *dhebiha* (sacrifice pour obtenir la protection) effective. Ce commerçant, établi depuis longtemps dans le pays où il jouit d'une grande notoriété, se porta garant, vis-à-vis du qâid, pour ses nouveaux protégés qui eurent ainsi libre accès à la ville. En revanche, ils accompagnent souvent leur protecteur dans leur tribu et le conduisent sur leurs marchés.

C'est par ce moyen que plusieurs de nos compatriotes peuvent faire, en pays insoumis, des voyages commerciaux ou des parties de chasse, alors que pas un des citadins musulmans n'oserait s'y risquer !

Autre exemple de كساء (traité de protection) entre Français et musulmans :

Des négociants indigènes de Rabat envoyaient, il y a quelque temps, une caravane de marchandises de Rabat à Casablanca. Craignant qu'elle ne fût dépouillée en route, ils se rendirent chez un de nos compatriotes<sup>2</sup>, qu'ils savaient

revêtir, désigne l'homme qui vous couvre de sa protection (كساء) pour nous faire passer dans une région soumise à son influence. On voit donc qu'il ne s'agit nullement ici de la protection consulaire (حماية) mais de celle qui résulte d'un contrat entre particuliers. Sur le kâsi, cf. *Archives marocaines*, I, p. 138-139.

1. M. C..., ancien sous-officier de la mission militaire française, instructeur des troupes chérifiennes, établi à Rabat où il a pris sa retraite.

2. M. B..., ancien adjudant de la mission militaire française, instructeur des troupes chérifiennes, représentant à Rabat la Compagnie marocaine.

avoir une *ṭaṭa*<sup>1</sup> avec la tribu dont ils redoutaient les entreprises, et le prièrent de leur accorder le ksâ. Ce fut donc le Français, le chrétien, qui fournit des *zella*<sup>2</sup> à la caravane de musulmans pour la protéger contre des musulmans !

Nous nous bornerons à ces deux exemples car ils mettent admirablement en lumière l'opposition qui existe entre la mentalité des gens des villes et celle des populations rurales.

Cette différence est due, en grande partie, au fait que les citadins sont jaloux de l'Islam plutôt que musulmans, n'ayant que haine et mépris pour tout ce qui est *'adjam*. Tandis que les *ahl el-badya* (gens de la campagne) sont, en général, assez tièdes en matière religieuse, attachés à leurs coutumes locales plus qu'aux préceptes qoraniques, à leur intérêt du moment plus qu'à leur foi.

L. MERCIER.

1. La *ṭaṭa* est aussi un traité de protection mais impliquant protection réciproque des parties contractantes ; elle a un caractère définitif, c'est-à-dire qu'elle s'applique non à un cas particulier comme le *كساء* mais à tout cas pouvant se présenter dans l'avenir.

2. Guides armés chargés de la protection d'une caravane par le *كاسي* pendant qu'elle traverse le territoire soumis à son influence.